



1 / 11

Bruno_Cargnelli_articles_2010.doc

Bruno Cargnelli
journaliste, rédacteur, conseil

Sélection d'articles

2010

p 02 • Tous sociétaires n°2 –octobre 2010 [MACIF]
L'auto-entreprise en réponse à la crise ? [lire](#)

p 05 • Catalogue Produits 2010 –mars 2010 [ISOVER]
La solution Isover pour la rénovation des maisons individuelles [lire](#)

p 10 • Les Infos n°353 – août 2010 [SNCF]
Au rythme d'un TGV id Night [lire](#)



Bruno Cargnelli est journaliste, rédacteur et consultant indépendant depuis 1992. Il collabore sur une base régulière ou ponctuelle avec les principales [agences](#) françaises spécialisées en presse d'entreprise, réalisant reportages et interviews pour le compte de magazines de presse [interne](#) ou à destination des [clients](#) et partenaires de [grandes sociétés](#) ou institutions françaises et internationales. Il dispose également d'une expérience dans le domaine des études de discours et des analyses d'image, et intervient en tant que conseil pour le compte d'entreprises souhaitant construire leurs propres supports de communication.


[+ d'info](#)



[+ d'articles](#)

Bruno Cargnelli	8 rue Buzelin 75018 Paris –France fixe : 01 40 36 8008 mobile : 06 11 688 623	www.cargnelli.info bruno@cargnelli.info
------------------------	---	--



Date	Entreprise	Secteur	Agence	Prestation	Support	N°
10 2010	 Macif	Services financiers	Sequoia- Makheïa	com. clientèle	Tous sociétaires	2



L'auto-entreprise en réponse à la crise ?

Un an et demi après la création officielle du statut d'auto-entrepreneur, ils sont 570 000 à avoir franchi le pas. Ce régime très souple semble avant tout le moyen de tirer des revenus complémentaires, ou de tester une idée à moindre risque.

En juillet 2010, un an et demi après la création officielle du statut, l'INSEE dénombrait 570 000 auto-entreprises. Le cap des 700 000 devrait être franchi d'ici la fin 2010. La souplesse de ce nouveau statut simplifié (voir encadré) séduit tous types de profils et permet à tout un chacun de créer son activité. Mais il y a aussi un côté plus négatif: certaines entreprises n'ont pas hésité à imposer ce nouveau statut à leurs salariés pour en tirer profit.

« Cela ne coûte rien de tenter, souligne Fabienne Porcher, assistante d'éducation qui a proposé, sans succès, des services de garde d'enfants pendant les vacances. Rien de gagné : rien à payer. Pour d'autres, c'est l'occasion de concrétiser un projet plus ou moins longuement mûri. Dans le cadre d'un plan social, Bernard Chenais un informaticien de 58 ans s'est ainsi porté volontaire pour laisser sa place aux collègues qu'il avait formés. Son projet : créer une auto-entreprise de services informatiques. « Je vais tester l'idée et tenter d'en tirer un revenu de complément jusqu'à la retraite », explique-t-il.

L'auto-entreprise est aussi un tremplin. Comme un tiers des auto-entrepreneurs, Christine Wirth, créatrice de mode, pense rapidement atteindre les limites du statut. « Au-delà de 50 000 euros de chiffre d'affaires j'aurais intérêt à évoluer vers une SARL, explique-t-elle. » Mais pour les deux tiers, le succès n'est pas vraiment au rendez-vous comme en témoigne le chiffre d'affaires moyen très modeste (6 471 euros) relevé sur l'année 2009. Sur les 85% d'auto-entreprises toujours en activité* 1 an et demi après leur création, beaucoup sont donc "en sommeil".

La souplesse du statut entraîne aussi des abus. Selon un sondage commandé en juillet dernier par l'Observatoire de l'auto-entreprise*, 8% des auto-entrepreneurs (soit 45 600 personnes) ont opté pour ce régime plus ou moins contraints et forcés. Pour garder leur emploi et pour des tâches jusqu'alors effectuées dans le cadre d'un contrat de travail. Pour l'employeur malveillant, le gain est important : "transformer" un salarié en auto-entrepreneur l'exonère des charges sociales patronales. Ces cas d'abus, loin d'être

Bruno Cargnelli	8 rue Buzelin 75018 Paris –France fixe : 01 40 36 8008 mobile : 06 11 688 623	www.cargnelli.info bruno@cargnelli.info
------------------------	---	--



Bruno_Cargnelli_articles_2010.doc

négligeables, sont surveillés et redressés dès leur découverte. Comme garantie, on demande par exemple à un auto-entrepreneur d'avoir plus d'un client. La déductibilité fiscale des prestations de services à la personne est par ailleurs soumise à l'obtention d'un agrément de la Direction départementale du travail. Ce minimum de contrôle permet à certaines entreprises malveillantes de passer encore à travers les mailles du filet, même si l'URSSAFF** est vigilante.

Revenu d'appoint ou tremplin pour une entreprise plus classique, l'auto-entreprise permet en tout cas à chacun de tenter sa chance.

*3ème édition de l'Observatoire de l'auto-entrepreneur, étude réalisée par Opinion Way pour l'Union des auto-entrepreneurs (UAE) et la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

** Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales, qui calcule et gère les cotisations sociales des entreprises.

Un statut d'entreprise "light"

C'était l'une des mesures-phares de la loi de modernisation de l'économie de 2008 : le statut d'auto-entrepreneur a vu officiellement le jour le 1er janvier 2009 avec une volonté de simplification affichée. L'auto-entrepreneur se déclare sur Internet (officiellement en ½ h), et obtient un numéro d'immatriculation au registre des entreprises. Il peut alors proposer ses services, émettre et encaisser des factures en bénéficiant des charges sociales et fiscales forfaitisées (12 à 21,3% du CA en charges et 1 à 2 % des revenus annuels en impôt). Au-delà de 80 000 euros de chiffre d'affaires annuel, le créateur doit opter pour une formule d'entreprise classique (EURL, EIRL, SARL). Très souple, lisible pour tous et bien connue du grand public, l'auto-entreprise a permis à 570 000 personnes de créer leur activité depuis 2009. La contrepartie de cette simplicité est un taux réduit de cotisations sociales, notamment pour la retraite. Il faudrait cotiser 140 ans comme auto-entrepreneur pour obtenir une retraite à taux plein !

570 000 auto-entrepreneurs recensés depuis le 1er janvier 2009

80 300 euros c'est le chiffre d'affaires maximal annuel pour bénéficier du statut d'auto-entrepreneur pour la revente de biens et 32 100 euros pour une activité de prestations de services.

Christine Wirth, créatrice de mode à Paris

Je suis d'origine Suisse où la création d'entreprise est beaucoup plus simple, avec moins de statuts différents. Après deux ans en couveuse d'entreprise, la simplicité du statut et la possibilité d'évoluer ensuite facilement vers une SARL m'ont séduite. J'ai franchi le pas de la création d'activité plus rapidement grâce au statut. Aujourd'hui je vends mes créations sur des salons, j'organise des expos-ventes. Le bilan est très positif.

Fabienne Porcher, assistante d'éducation / garde d'enfant à Corbas

J'ai lancé très rapidement une activité de garde d'enfants pendant les vacances. Cela n'a pas fonctionné car j'avais sans doute mal ajusté mes tarifs. Mon activité est en stand-by. Je tenterai peut-être à nouveau l'an prochain.

Pascal Coron, services à la personne à Saint-Étienne

Ancien responsable de magasin de téléphonie, je souhaitais emménager à Saint-Étienne. J'ai découvert le statut en visitant un salon et, 2 mois après, j'ai lancé mon activité de services à la personne dans cette ville. J'ai été aidé pour monter le dossier d'agrément et me suis fait connaître par petites annonces. J'ai désormais 25 clients réguliers.

Bruno Cargnelli	8 rue Buzelin 75018 Paris –France fixe : 01 40 36 8008 mobile : 06 11 688 623	www.cargnelli.info bruno@cargnelli.info
------------------------	---	--



Bruno_Cargnelli_articles_2010.doc

J'arrive encore à être disponible pour mes 7 enfants.

Martine Mazoyer, psychologue-psychoanalyste à Paris

Infirmière, formatrice au sein d'un établissement public, j'ai obtenu un Master 2 en psychologie clinique et pathologique à la suite d'une formation universitaire. Mais il n'y avait pas de poste disponible. En février 2010, j'ai pu créer un cabinet de psychologue psychanalyse et m'installer en tant qu'auto-entrepreneur. Je pensais qu'apposer une plaque suffisait... mais je n'ai encore aucun client régulier.

exergue

« En moins de deux mois, j'ai créé une auto-entreprise de services à la personne, et j'ai obtenu l'agrément permettant à mes clients de bénéficier d'une réduction d'impôts de 50% sur mes prestations. Un an après, j'ai fidélisé une clientèle régulière, sans marcher sur les plates-bandes des artisans. Je ne regrette pas mon ancienne vie de salarié : je me sens libre et j'ai le sentiment de rendre service. Sans le statut, j'aurais hésité. »

Pascal Coron, auto-entrepreneur Saint - Étienne

En savoir plus, www.macif.fr ?
www.lautoentrepreneur.fr

[sommaire](#)

pp32-33

Professionnels

« Auto-entreprises : une couverture complète et compétitive »

Partenaire de longue date des créateurs d'entreprise, MACIFILIA, filiale de la MACIF a conçu une offre d'assurance professionnelle spécifique à destination des auto-entrepreneurs. Simple, complète et efficace, cette offre couvre l'ensemble des dommages corporels, matériels et immatériels susceptibles d'être causés par le professionnel à des tiers. Une option dommages aux biens permet d'assurer le matériel professionnel, le local (25 m2 maximum) et les marchandises stockées à hauteur de 2 000 euros.

Les + Macif

- Simplicité. L'auto-entrepreneur peut souscrire aux garanties spécifiques en un clic sur le site Internet de la Macif.
- Sérénité. Pour 90 €/an TTC, la garantie Responsabilité civile professionnelle couvre les dommages matériels, immatériels et corporels causés aux tiers à hauteur de 6 millions d'euros. La garantie dommage aux biens (60 €/an, en option) couvre le matériel professionnel.
- Anticiper. L'application iPhone de la MACIF permet aux auto-entrepreneurs de calculer exactement leurs charges fiscales et sociales.

Bruno Cargnelli	8 rue Buzelin 75018 Paris -France fixe : 01 40 36 8008 mobile : 06 11 688 623	www.cargnelli.info bruno@cargnelli.info
------------------------	---	--



Date	Entreprise	Secteur	Agence	Prestation	Support	N°
09 2010	 Isover	Construction matériaux	Sequoia Makheia	com. clientèle	catalogue	2010

Isolation Thermique par l'Extérieur

La solution Isover pour la rénovation des maisons individuelles

Page 2

L'Isolation Thermique par l'Extérieur, sous bardage rapporté : le choix qui valorise l'habitat en rénovation.

Rénover une façade modifie totalement la perception d'un logement. Avec les solutions d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) cette opération synonyme de rajeunissement et d'embellissement, est aussi l'occasion de faire passer votre patrimoine dans une autre dimension : celle de la performance énergétique, du confort et des économies. Rénover sa façade en s'appuyant sur les propriétés des laines minérales vous permet de ne pas faire de compromis en alliant le beau à l'efficacité énergétique.

Page 4

L'ITE sous bardage rapporté : une alternative d'isolation, un choix, des solutions

Pour rénover une maison tout en réalisant des économies durables, l'isolation thermique par l'extérieur sous bardage rapporté présente de nombreux avantages

- Un choix malin pour combiner rénovation et isolation
- Un choix qui privilégie l'esthétique
- Le choix qui optimise confort et performance
- Un choix accessible

L'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) consiste à envelopper le bâtiment d'un manteau isolant. La solution façade ventilée met en œuvre un isolant en laine minérale fixé mécaniquement à l'extérieur d'un mur ou d'une façade et un bardage rapporté sur une ossature, en prenant soin de ménager une lame d'air entre les deux. Parfois appelée mur manteau, cette technique garantit la continuité de l'enveloppe (pose de l'isolant en continu). Elle limite ainsi les ponts thermiques pour une performance d'isolation optimale.

Page 6

Un choix malin pour le logement

L'isolation Thermique par l'Extérieur sous bardage rapporté, c'est la solution qui permet de

- Rénover en isolant
- Isoler en rénovant
- Favoriser les économies d'énergie à venir
- Valoriser son patrimoine à l'heure du DPE (voir encadré)

Bruno Cargnelli	8 rue Buzelin 75018 Paris –France fixe : 01 40 36 8008 mobile : 06 11 688 623	www.cargnelli.info bruno@cargnelli.info
------------------------	---	--



Bruno_Cargnelli_articles_2010.doc

- Préserver les m2 habitables
- Limiter les contraintes du chantier et habiter le logement pendant les travaux.
- Avoir un chantier propre grâce à une solution sans mortier.

Encadré

Amélioration de l'étiquette énergie

Le diagnostic de performance énergétique (DPE) est obligatoire pour toute vente ou location de bien immobilier depuis 2007. Le DPE indique des estimations des consommations d'énergie primaire, des rejets de CO2 et de la facture énergétique du logement, en fonction de l'isolation et des équipements mis en place.

Isoler le mur permet, la plupart du temps, de gagner une classe de consommation et de rejet de CO2. Cela contribue à valoriser le bâtiment que ce soit pour sa vente ou sa location.

Le choix de la performance et du confort

Les bénéfices d'un logement isolé par l'extérieur sont perceptibles immédiatement et se font sentir durablement. Une Isolation Thermique par l'Extérieur c'est un investissement rentabilisé grâce aux économies générées, un confort accru pour un logement sain et plus agréable été comme hiver

> Pour améliorer l'efficacité énergétique d'une maison

- Baisse des consommations d'énergie liées au chauffage

Les murs représentent le second poste de déperditions thermiques de la maison (environ 25 %) après les combles (30 %). Une bonne isolation des murs permet donc de faire des économies importantes sur les consommations d'énergie liées au chauffage.

- Baisse des rejets de CO2

Bien isoler permet de réduire la facture énergétique d'un logement et d'abaisser simultanément sa « facture environnementale » en réduisant les rejets de CO2 et de polluants liés au chauffage.

Encadré

Le confort thermique pour améliorer le bien-être des occupants été comme hiver

En hiver, un mur bien isolé reste à la même température que l'air ambiant (20 °C, par exemple), ce qui permet d'obtenir une température homogène dans toute la pièce. À l'inverse, un mur peu ou pas isolé entraîne de l'inconfort lié à la sensation de paroi froide. De la condensation peut également apparaître quand la différence de température entre la surface du mur et l'air intérieur est supérieure à 8 °C.

En été, l'isolation thermique limite aussi les flux de chaleur. La lame d'air ventilée entre le bardage et l'isolant est une barrière supplémentaire contre l'action directe des rayons du soleil sur la façade.

Page 8

L'isolation sous bardage rapporté : un choix esthétique, la plus grande palette de finitions

Pourquoi choisir l'Isolation Thermique par l'Extérieur ?

Bruno Cargnelli	8 rue Buzelin 75018 Paris –France fixe : 01 40 36 8008 mobile : 06 11 688 623	www.cargnelli.info bruno@cargnelli.info
------------------------	---	--



Bruno_Cargnelli_articles_2010.doc

Les différents types de bardage compatibles avec une solution ITE en façade ventilée permettent de jouer avec tous les matériaux, toutes les couleurs, toutes les textures. Ils autorisent une très grande liberté architecturale avec des mises en œuvre sous forme de lames horizontales, verticales ; de panneaux tous formats en bois, fibrociment ; pierre, PVC, métal, zinc, terre cuite, matériaux de synthèse...

Page 10

L'ITE sous bardage rapporté : un choix accessible

L'ITE avec les laines minérales Isofaçade ouvre le droit aux aides financières prévues pour les travaux d'isolation et de rénovation des logements.

Page 11

Les laines minérales : l'isolant de référence pour l'ITE

Parfaitement adaptées à la solution ITE, les laines minérales ISOVER assurent une mise en œuvre économique, simple et maîtrisée.

Les laines minérales représentent le meilleur de l'isolation thermique. Elles permettent d'atteindre les niveaux les plus élevés de performance, synonymes d'économies d'énergie importantes et d'isolation acoustique de qualité. Produits constitués de matières recyclables (95 % de sable), les laines minérales ont impact environnemental maîtrisé, évalué par des Analyse du Cycle de Vie de chaque produit et mesuré par les fiches de données environnementales et sanitaires (FDES).

Page 12

Le meilleur de l'isolation thermique

Répondre à l'exigence des nouveaux critères de performance thermique et énergétique.

Pour l'ITE la gamme des laines minérales ISOVER ISOFACADE répond parfaitement aux critères réglementaires de performance des bâtiments basse consommation (BBC/BEPOS).

Les formats, les conditionnements en rouleaux et panneaux, la tenue mécanique et au feu : tout a été pensé pour répondre aux critères de mise en œuvre spécifiques d'une ITE. Avec les solutions Isover, il est possible de viser tous les niveaux de performance thermique. Disponibles en deux coloris, pour répondre aux demandes de panneaux de façade ouverts dans certaines configurations, les isolants ISOFACADE s'adaptent à toutes les idées et à tous les besoins.

Résistance mécanique

■ Les panneaux Isofaçade possèdent une excellente résistance à la traction, du fait de leur voile de verre et de la laine de verre Isover.

■ Les panneaux roulés peuvent, sans risque de déchirement, être déroulés sur de grandes longueurs.

■ Les produits Isofaçade sont non-hydrophiles ; ils possèdent la caractéristique W_s ($W_p < 1 \text{ kg/m}^2$ en 24 heures).

Bruno Cargnelli	8 rue Buzelin 75018 Paris –France fixe : 01 40 36 8008 mobile : 06 11 688 623	www.cargnelli.info bruno@cargnelli.info
------------------------	---	--



Bruno_Cargnelli_articles_2010.doc

Résistance au feu

■ Isofaçade est un isolant en laine de verre ; il n'alimente pas le feu et ne propage pas l'incendie. Tous les produits Isofaçade de la gamme Isover ont été testés pour leur réaction au feu par le CSTB et leur Euroclasse est :

- Isofaçade : A1 ;
- Isofaçade noir : A2-s1, d0.

Page 14

Le meilleur du confort acoustique

L'ITE avec Isofaçade offre des performances acoustiques de haut niveau pour votre tranquillité.

■ Le confort acoustique nécessite une bonne isolation du logement aux bruits extérieurs. La solution ITE avec les laines minérales s'appuie sur le principe physique « Masse-Ressort- Masse ». Elle permet d'obtenir des affaiblissements acoustiques largement supérieurs aux exigences de la Nouvelle Réglementation Acoustique (NRA) et aux derniers labels QualiTEI (LQ et LQCA). Les laines minérales sont les seuls isolants autorisant ces niveaux de performance acoustique. L'intimité du logement est préservée et le confort acoustique des occupants est assuré.

■ L'isolation acoustique des parois est déterminée par son indice d'affaiblissement acoustique R_w (C ; Ctr), exprimé en dB.

Page 18

La préparation du chantier : clé de la réussite

Urbanisme, conception et choix des solutions, sélection de l'entreprise, revue des règles techniques : autant d'étapes auxquelles il faut apporter un soin particulier pour s'assurer du succès de votre chantier ITE.

L'isolation thermique par l'extérieur sous bardage rapporté est une technique simple à mettre en œuvre dès lors que les étapes clés du projet sont anticipées et respectées. Assurez-vous de traiter les points suivants pour une réalisation en toute sérénité.

Prendre en compte l'urbanisme

■ Se préoccuper des règles d'urbanisme et des réglementations locales qui indiquent la possibilité ou non de réaliser une ITE. En particulier, vérifier que l'emprise en terme de surface et d'emprise supplémentaire est possible. Les documents de référence peuvent être les Plan locaux d'urbanisme (PLU) s'ils existent ou les anciens plans d'occupation des sols (POS). Ces informations sont disponibles auprès du service de l'urbanisme de la mairie ;

■ Vérifier auprès de la mairie que les matériaux de bardage et les coloris choisis soient acceptés ;

■ Il est nécessaire d'instruire un dossier de déclaration préalable de travaux, sauf cas particuliers. Pour une rénovation importante avec augmentation des surfaces de plus de 20 m², le projet est soumis à l'obtention d'un permis de construire.

Bruno Cargnelli	8 rue Buzelin 75018 Paris –France fixe : 01 40 36 8008 mobile : 06 11 688 623	www.cargnelli.info bruno@cargnelli.info
------------------------	---	--



Bruno_Cargnelli_articles_2010.doc

Souscrire une assurance

■ Selon la nature, la complexité du projet, l'importance des modifications ou transformations nécessaires à sa réalisation, il peut être utile de souscrire une assurance.

Faire appel à un maître d'œuvre

■ Plus le chantier est complexe, plus il est peut-être recommandé de faire appel à un maître d'œuvre. Il aura une vision globale du projet et fera les préconisations et prescriptions nécessaires, assurera le suivi du chantier jusqu'à sa parfaite exécution.

Choisir l'entreprise

■ De nombreux corps de métiers peuvent mener un chantier d'ITE comme les charpentiers, les façadiers, les plaquistes, les menuisiers et aussi toutes celles qui se sont spécialisées dans ce type de réalisation. Choisir une entreprise qui saura traiter ou piloter tous les aspects du chantier comme l'ossature, le bardage, l'isolation et tous les points singuliers avec des références de réalisation est un gage d'expérience.

Respecter les textes et règlements de référence

■ La réalisation d'un chantier d'Isolation Thermique

par l'Extérieur selon la technique du bardage rapporté fait appel à des règles variées de conception et de mise en œuvre selon le choix de bardage et le type d'ossature ;


■ Les autres recommandations techniques sont dans le Cahier des Prescriptions Techniques (CPT) 3 316 relatif aux règles de pose des bardages rapportés avec ossature bois fixés sur maçonnerie ;

■ Les principales règles sont dans les Documents techniques unifiés (DTU) concernant en particulier les revêtements extérieurs bois : DTU 41-2.

[sommaire](#)

Bruno Cargnelli	8 rue Buzelin 75018 Paris –France fixe : 01 40 36 8008 mobile : 06 11 688 623	www.cargnelli.info bruno@cargnelli.info
------------------------	---	--



Date	Entreprise	Secteur	Agence	Prestation	Support	N°
08 2010	 Sncf	Transport logistique	Collaboration directe	com. interne	Les Infos	335



Sncfinfo 335- 13/08/2010 – ressources – rubrique rythme de`

Au rythme d'un TGV iDNIGHT

Ce soir, c'est iDNIGHT ! Départ de Paris vers Hendaye, pour un voyage en train jusqu'au bout de la fête. Un service unique au monde, qui contribue à faire vivre les trains de nuit.

21 :40

Thierry Delbreil, Jean-Christophe Mollet et Dorianne Bureau, superviseurs de l'iDNIGHT, accueillent la clientèle sur le quai. Les voyageurs présentent leurs e-billets, qui est scanné. « Nous ne contrôlons pas à bord, souligne Thierry qui parle avec enthousiasme de ce service qu'il a largement contribué à faire naître. Être superviseur sur iDNIGHT, cela implique avant tout d'être un « ambianneur ».

22 :10

Départ du train. En voiture 14, Marine et Benoît, les baristas que Cremonini affecte spécifiquement sur iDNIGHT, ont achevé de métamorphoser le bar en « ID Zinc » en apposant des banderolles autocollantes rappelant avec humour les règles de fonctionnement. De son côté, Gérald Coste, DJ régulier d'iDNIGHT depuis le lancement en avril 2008, achève d'installer ses platines numériques, enceintes et autres projecteurs. Le bar se transforme en une réplique parfaite du sas de téléportation dans Star Trek. Tout est prêt pour la fête !

22 :15

En voiture 12, Jean-Christophe et Dorianne effectuent un premier tour de train d'accueil et d'information. Chaque contact est l'occasion de rappeler les spécificités d'iDNIGHT. Avec un humour à froid, Jean Christophe demande ainsi à une dame si elle a le billet pour son petit chien, avant de soupeser l'animal, d'évaluer son poids à 6,2 kg puis de le scanner en déclarant que « c'est bon pour cette fois ! ». « On n'a jamais vu de contrôleur comme ça ! Cela change tout le rapport que je peux avoir avec eux », déclarent plusieurs passagers hilares.

22 :45

L'« iDZinc » est plein comme un œuf. Un verre à la main, certains dansent au rythme des titres électro et des tubes mixés par Gérald Coste. D'autres observent avant de se lancer. Une famille demande un jeu de société au bar avant de rejoindre la voiture 15, transformée en « iDlounge », espace de jeu et de conversation, pour toute la nuit.

Bruno Cargnelli	8 rue Buzelin 75018 Paris –France fixe : 01 40 36 8008 mobile : 06 11 688 623	www.cargnelli.info bruno@cargnelli.info
------------------------	---	--

**23 :30**

Premier arrêt à St Pierre des Cors. En gare, les superviseurs préviennent toute montée intempestive. Sur le quai, des groupes échantent joyeusement en grillant une cigarette. « On vient pour le tarif préférentiel mais aussi pour l'ambiance. On se sent libres. » déclarent Antoine et Ulysse (17 ans). « On voyage au maximum en iDNIGHT, confirment Chloé et Léopoldine, 17 ans elles aussi. Pour ne pas perdre une seconde de vacances ! »

23 :56

Départ. Les superviseurs éteignent les lumières, à l'exception des voitures 14 et 15, où la fête bat son plein. Ceux qui veulent dormir vont pouvoir le faire en toute tranquillité. Toutes les 45 minutes, les superviseurs effectuent des rondes discrètes.

01 :10

Arrêt à Poitiers pour l'accrochage d'une rame en queue. L'occasion pour Vincent Bouygues, conducteur, de sortir de sa cabine pour boire un jus de fruit. « Ca me fait vraiment plaisir de voir une pareille ambiance ! » commente-t-il.

02 :45

Aux platines, Gérald Coste diffuse une musique de feria. Des groupes chantent et dansent, sans débordement. La fête va durer jusqu'à Bordeaux où l'iDNIGHT arrive à 3 :50. Gérald range ses platines un grand sourire aux lèvres. « Je n'ai pas la grosse tête, explique-t-il. Mais j'ai eu la satisfaction de mixer à grande vitesse dans un TGV. Seul David Guetta a fait mieux ... en avion. »

06 :45

Arrivée à Hendaye.

exergue :

Thierry Delbreil, superviseur iDNIGHT

« En tant que superviseur iDNIGHT nous jouons un rôle de régulation plus que de contrôle. Cela nécessite humour et bonne humeur, mais aussi vigilance et parfois fermeté et solidarité. L'esprit d'équipe est primordial – y compris avec le DJ et les baristas. »

IDTGV

Nouvelles façons de voyager

Lancée en 2004, iDTGV est une filiale de droit privé appartenant à 100% à la SNCF.

Le concept ? Une offre 100% internet (billet à imprimer, réservation sur idtg.com), un prix d'appel de 19€ accessible à ceux qui anticipent leur départ, et le choix de son ambiance de voyage (iDzen / iDzap / iDNIGHT). D'abord expérimentée sur Paris – Marseille, l'offre IDTGV a depuis été étendue à plus de 20 destinations.

Depuis avril 2008, des trains de nuit iDNIGHT proposent une voiture-bar animée par un DJ, des activités dans un espace « lounge » (prêt de jeux de société), une carte de restauration adaptée aux noctambules... Ambiance garantie !

[sommaire](#)

Bruno Cargnelli	8 rue Buzelin 75018 Paris –France fixe : 01 40 36 8008 mobile : 06 11 688 623	www.cargnelli.info bruno@cargnelli.info
------------------------	---	--